

**Compte rendu atelier participatif du 17 septembre 2009**  
**Programme du centre des pratiques artistiques amateurs**  
**Animateur : François Dumail, sous direction des nouveaux projets, direction des affaires culturelles de la Ville de Paris (DAC) et Catherine Perdrial, Mission territoire , DAC**

**François Dumail rappelle les objectifs de l'atelier.** Il s'agit de progresser ensemble sur l'élaboration d'un programme pour la chaufferie Descartes en fin d'année. Cela laissera le temps de recevoir des experts et d'entendre les contributions des différents acteurs locaux.

Il revient ensuite sur les points à l'ordre du jour :

- Qu'est-ce qu'un centre des pratiques artistiques amateurs ?
- Quelles sont les activités qui pourraient s'y tenir ?
- Quels pourraient être les usages du parvis ?

**Christine Baue (Direction de l'urbanisme de la Ville de Paris) donne quelques précisions sur le programme.** La chaufferie a une superficie de 800 m<sup>2</sup> au sol. En raison de contraintes budgétaires et techniques il est proposé au groupe de travail de réfléchir dans un premier temps à l'aménagement du premier niveau de la Chaufferie. Dans une seconde étape il sera possible de d'aménager 1500 m<sup>2</sup> soit un second niveau (après 2014). Le parvis offre des potentialités d'aménagement de 1000m<sup>2</sup>, si le bâtiment Didot était détruit, 200 m<sup>2</sup> sinon.

**François Dumail revient sur l'intérêt du bâtiment.** La cheminée et la voute en pavée de verre de la chaufferie sont deux éléments forts du bâtiment. Celui-ci ne présente à première vue pas de gros problèmes structurels. Toutefois la structure du bâtiment, l'étanchéité de la voute ainsi que les conditions de sécurité incendie doivent faire l'objet d'études approfondies.

**Jean Louis Vicart, Directeur de la maison des pratiques artistiques amateurs de Saint Germain (MPAA) présente sa structure.**

La MPAA a trois ans d'existence. Ses objectifs sont simples et ambitieux à la fois:

- soutenir, accompagner, développer et faciliter les pratiques artistiques amateurs. Dans ce but un diagnostic exhaustif des pratiques artistiques à Paris a été nécessaire. L'objectif était de recenser les ressources existantes en terme :
  - o d'apprentissage,
  - o de compagnies et de troupes dans les domaines de la musique, de la danse et du théâtre avec lesquels la MPAA travaille plus particulièrement,
  - o de lieux de répétition et de diffusion susceptibles d'accueillir des amateurs.

La vie artistique à Paris est très riche. On dénombre plus de 300 chorales, une trentaine d'orchestres symphoniques, plus de cent troupes de théâtre. L'étude montre que les troupes amateurs rencontrent souvent des difficultés pour trouver des lieux de répétition et de diffusion. Dans le 14<sup>ème</sup>, on retrouve des ressources importantes, une grande variété de public accueillie, un grand choix d'enseignements. En revanche, les amateurs soulignent que les lieux de répétition sont onéreux et inadaptés notamment pour les chorales.

La MPAA est aujourd'hui mieux armée pour informer et orienter le public. Les données recensées (800 lieux et troupes) sont disponibles sur son site internet. Elle affine aujourd'hui son analyse afin de mieux connaître les projets artistiques des différentes troupes.

La MPAA favorise et propose également de nombreux débats afin que tous ceux qui ont une pratique artistique puissent avoir une réflexion sur leur relation à l'art, à la culture, et resituent leur pratique artistique dans leur vie.

### **Discussion avec les membres de l'atelier**

**Marie Do Freval**, compagnie C. Hubeau Bouche à Bouche : *Les MPAA ont-elles chacune une identité spécifique ? Les débats entre artistes amateurs au sein d'un lieu dédié aux pratiques amateurs reproduisent-ils les débats existants dans les lieux fréquentés par les professionnels ? Quelle sera l'ouverture de ce lieu au quartier ?*

**Vincent Guiader** (bureau des enseignements artistiques des pratiques amateurs, DAC) : il n'y a pas de fermeture sur l'éventail des disciplines accueillies dans les lieux qui seront créés pour la pratique amateur. Il est d'ailleurs possible de croiser les disciplines entre elles (arts vivants, arts plastiques, musiques nouvelles). Concernant la spécialisation des lieux, cela dépend de la localisation, des contraintes architecturales techniques ainsi que des caractéristiques du quartier, du type d'habitat où elles sont implantées, du tissu associatif et artistique local. Broussais est un lieu plutôt ouvert qui permet l'aménagement d'un espace multimodal.

**Jean Louis Vicart** : L'amateur n'est pas un sous professionnel. Il faut encourager la rencontre entre professionnels et amateurs afin de ne pas ghettoïser ces derniers. Il n'est pas question de demander uniquement aux professionnels de réfléchir sur ce que doivent être les grandes orientations d'un travail envers les amateurs car ces derniers doivent pouvoir apporter des éléments à la réflexion. Il n'est pas question non plus de se priver de l'engagement des professionnels en direction d'un accompagnement des amateurs.

**Francis Tournois** (Président du conseil de quartier Didot Porte de Vanves) : *Les pratiques amateurs excluent-elles les professionnels ?*

**Jean Louis Vicart** : la programmation de la MPAA de Saint Germain montre que les professionnels ont aussi leur place. Professionnels et amateurs doivent être associés dans la vie de l'établissement.

**Catherine Perdrial** : il n'y a pas un modèle unique de lieu de pratiques amateurs. Chaque projet doit tenir compte de l'environnement et de l'architecture dans lequel il s'insère. Les activités doivent concerner la population du quartier mais elles ne leur sont pas réservées. L'objectif est de mettre en réseau pour inciter la population à aller voir ce qui se fait ailleurs. L'ensemble doit être cohérent et complémentaire, pour répondre aux besoins des activités amateur.

**Sophie Jalabert** (Collectif Redessinons Broussais (CRB)) : *le CRB réfléchit depuis quelques temps sur la manière dont un ensemble culturel peut impacter un projet de quartier. Quelle dynamique locale peut-on créer autour d'un tel centre ? Est-ce que ce sont des pratiques individuelles, pour des troupes qui ont besoin de répéter ? Cette vision est plus individuelle que celle d'une collectivité qui a des besoins.*

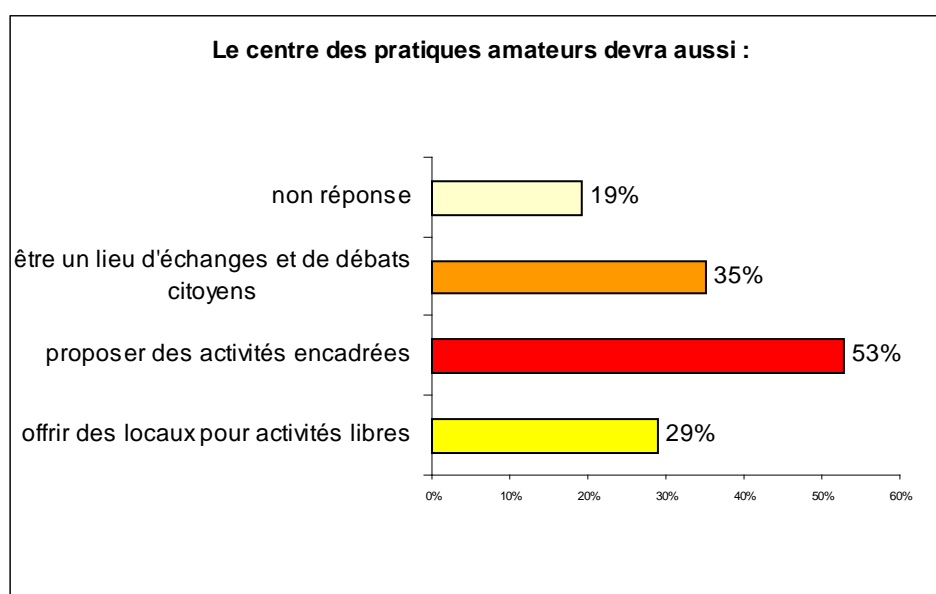
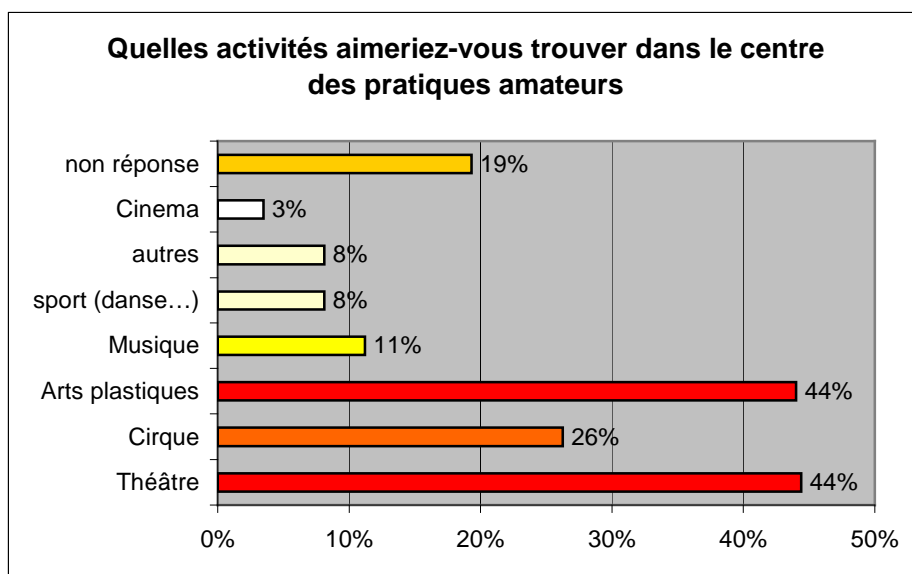
**Vincent Guiader** : Sur la notion d'impact, il n'y a pas de chiffres précis le concept étant relativement nouveau. A titre d'exemple le projet de lieu de pratiques amateurs prévu dans la Canopée des Halles se déploie sur 3000m<sup>2</sup> . Le conservatoire du centre y sera installé. Ce lieu de pratiques amateurs se veut à l'interface du quartier des Halles, sa vitalité artistique

et culturelle. Il regroupera des lieux de travail, des salles de répétition dans les domaines des arts vivants et de la musique. L'objectif est de donner à ce lieu une dimension métropolitaine, où se côtoieraient les habitants des Halles, les banlieusards empruntant le RER. Il est également envisagé d'ouvrir ce lieu à d'autres cultures comme la culture urbaine, et d'offrir des espaces dédiés à l'enseignement de la danse auprès des malentendants (600m<sup>2</sup> qui communiqueront avec l'espace des pratiques artistiques amateurs. Il ne s'agit pas seulement de la mise à disposition de salles pour des répétitions pour des travaux individuels. On n'est pas dans une individualisation des pratiques culturelles mais sur un travail de collaboration sur un mode projet entre des populations qui n'ont pas forcément vocation à se voir (ex troupes de banlieue et du quartier des Halles). La pièce maitresse de ce lieu d'enseignement et de pratique amateurs sera constitué d'un auditorium partagé entre les praticiens amateurs et le conservatoire, où les compagnies amateurs pourront restituer leurs travaux. Le lieu a donc été pensé en fonction du territoire, de son impact et de son enracinement.

**Elisabeth Pradoura (CRB) :** le terme enseignement est très souvent cité, c'est un peu dommage.

François Dumail : il n'y a pas de volonté cachée de faire de l'enseignement à la place de l'éducation nationale. C'est un équipement de proximité ouvert sur le quartier mais pas réservé au quartier et en lien avec les autres sites parisiens.

### **Présentation des résultats du questionnaire :**



**Dominique Gentil**, sculpteur, collègue des habitants : *La réflexion sur Broussais se fera-t-elle en lien avec les communes riveraines. Viendront-elles dans ce centre ?*

**Christine Baué** : un projet d'équipement intercommunal est actuellement en étude sur la couverture du périphérique de la Porte de Vanves. La concertation est réalisée auprès des communes de Paris, Vanves et Malakoff. Sur Broussais il n'y a pas d'objectif d'intercommunalité car il n'y a pas de lien fort avec les communes voisines. Cependant nous ne sommes pas fermés à une réflexion commune.

**Yamina Belbouab**, collègue des habitants : *Comment seront utilisés les résultats du questionnaire ?*

**Carole Perrissoud**, cabinet du Maire du 14<sup>ème</sup> : les résultats du questionnaire indiquent une tendance qui vise à alimenter le débat. Ils ne détermineront pas à eux seuls le programme de l'équipement. Le questionnaire a été diffusé à 42000 exemplaires. 260 questionnaires ont été retournés.

**Julien Boulinguez**, directeur des centres d'animation Vercingétorix et Marc Sangnier : *Qu'entend-on par activité ? Les centres d'animation organisent un certain nombre d'activités, quels liens y aura-t-il entre celles-ci et celles d'un centre de pratiques artistiques amateurs ?*

**Francis Tournois** : *il y a une différence entre les centres culturels, gérés par le ministère de la Culture et les centres d'animations gérés par le ministère de la jeunesse et des sports. Un certain nombre d'activités comme le cinéma, l'audiovisuel et l'image n'ont pas été évoqués alors que c'est une des pratiques préférées des jeunes. N'y aurait-il pas un risque de créer uniquement une salle polyvalente si le projet n'est pas précisément défini ?*

**Sophie Jalabert** : *le CRB a déjà travaillé sur les relations entre ce centre culturel et les centres d'animation dans le domaine des pratiques encadrées. Il trouverait intéressant d'avoir un projet artistique avec des amateurs porté par un professionnel pas forcément du quartier. Cela permettrait de travailler sur un projet de quartier ouvert vers l'extérieur.*

**Marie Do Fréval** : *il est important de prendre en compte la création et pas seulement la diffusion.*

**Juliette Prutner**, association le Lorem, se fait l'écho des besoins des enfants accueillis par l'association : *Pourquoi n'y aurait-il pas des salles spécialisées par exemple pour faire de la peinture, un lieu qui soit à disposition et appropriables par les associations du quartier, un lieu intérieur ou extérieur pour réaliser des projections de films ?*

**Margaret Skinner**, représentante d'urbanisme et démocratie : *Pourrait-il y avoir un lieu (salle, atelier) qui soit mis à disposition des amateurs afin que dans le cadre de leur création ils puissent y réaliser leurs costumes, leurs décors et qu'ils puissent les stocker ?*

**Jean Louis Vicart** souhaite réagir sur les activités du centre au regard du questionnaire : 44% des personnes interrogées souhaitent que le théâtre soit une des disciplines accueillies dans le centre culturel. Ceci est à rapprocher du constat que de nombreuses troupes du

14<sup>ème</sup> ne répètent pas dans l'arrondissement. La MPAA a surtout pour mission d'observer la situation. Sur le plan de la création, elle a organisé 80 projets (commandes à des compositeurs chorégraphes, auteurs) exécutées par des amateurs, accompagnés par des professionnels.

**Vincent Guiader** souhaite clarifier la différence entre pratiques encadrées et pratiques amateurs et entre pratiques amateurs et professionnelles. Si la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris met l'accent sur les pratiques artistiques amateurs, cela ne veut pas pour autant dire qu'elle ne s'intéresse pas aux créateurs et aux artistes en voie de professionnalisation. Un certain nombre de lieux visant à favoriser la création a ainsi été créé sous la précédente mandature (les Trois Baudets, le 104)

En ce qui concerne les activités encadrées dispensées par les centres d'animation, ces dernières font l'objet d'un cahier des charges élaboré conjointement par la Direction de la jeunesse et des sports et la Direction des affaires culturelles. Les activités des centres d'animation ne sont pas en contradiction avec les activités envisagées dans les centres culturels de pratiques amateurs. L'éventail des activités proposées par les 44 centres d'animation est très large et il ne s'agit pas d'intervenir en doublon. Pour revenir sur la professionnalisation, le centre Fleury Goutte d'Or est un centre d'animation dédié à la préprofessionnalisation des jeunes dans le domaine des musiques nouvelles. L'action des centres culturels de pratiques amateurs se veut complémentaire. Elle répond à une demande des réseaux d'enseignement artistique et du réseau d'atelier beaux art afin de trouver des débouchés pour ces pratiques amateurs autonomes qui n'ont pas vocation à se professionnaliser.

Ce ne sont pas des salles fournies clé en mains, ce sont des projets, des manières de faire collaborer amateurs et professionnels. C'est ce qui les différencient des centres d'animation.

**Margaret Skinner** : *il faudrait un café restaurant qui serait un lieu d'échanges entre le public et le professionnel. Le bâtiment sur la rue Didot devrait être conservé pour étendre l'espace et créer un ensemble avec la chaufferie. Les bâtiments de 11 étages prévus à l'arrière de la chaufferie risquent de l'enclaver et de changer son atmosphère.*

**François Dumail** : la démolition du bâtiment Didot dégage un parvis et permet ainsi une vraie ouverture sur la rue et une vraie visibilité de la chaufferie. Celle-ci doit devenir un élément structurant de l'ensemble du secteur, elle ne peut pas être considérée comme un bâtiment d'arrière cour. En ce qui concerne le lieu de café-restauration, la DAC l'a en tête mais l'appelle plutôt lieu de convivialité pour laisser le champ ouvert aux modalités de gestion.

**Sophie Jalabert** : *Le CRB imagine qu'un artiste pourrait prendre possession du lieu et travailler en lien avec le quartier et ainsi bâtir un projet. Cela reviendrait à proposer un projet artistique à l'année au quartier. Pour autant la chaufferie pourrait également être proposée en accès libre à des troupes d'amateurs.*

**François Dumail** : cela pourrait passer par un cahier des charges lançant un appel à projet annuel. Il viserait à mettre un lieu à disposition, des outils tels les associations, les individus du quartier... Ce projet structurerait une saison. Le lieu permettrait également à tout un chacun de s'approprier le lieu que ce soit pour la création de décors, de costumes, la pratique d'arts plastiques...

**Sophie Jalabert** : *le CRB a réfléchi sur la notion de dedans-dehors. La chaufferie fait partie d'un ensemble de lieux du sud du 14<sup>ème</sup> qui pourrait permettre de manière temporaire la*

*diffusion (gare ouest ceinture, couverture du périphérique) La chaufferie serait un sas, un lieu de passage, un lieu de construction mais pas forcément un lieu où l'on fait tout.*

**Léa Milki**, direction du patrimoine et de l'architecture : Aujourd'hui des relevés de géomètre et plusieurs diagnostics très approfondis du bâtiment sont en cours (études de sol, études de structure, études thermiques, études acoustiques...). Tout programme qui sera élaboré dans la chaufferie devra se confronter au bâtiment existant. Le bâtiment a été réalisé dans les années 30 pour accueillir une chaufferie. C'est une structure brute non isolée. Les travaux de remise aux normes et d'isolation du bâtiment sont extrêmement lourds. Sur le plan acoustique, il n'est absolument pas étanche. Ainsi, tout ce qui se fera à l'intérieur sera entendu à l'extérieur et des utilisations du bâtiment pour de la musique amplifiée sont donc à exclure. La voute en pavés de verre a une qualité architecturale indéniable mais d'un point de vue thermique et acoustique la structure est difficilement adaptable.

**Marie France Milleron**, Présidente de Personnimages a l'impression que l'on travaille sur une coquille vide, un défi architectural. Il faut travailler sur ce que l'on va mettre dedans, sur ce qui va nourrir le projet. Comment nourrit-on de grands lieux culturels comme le 104. Au-delà de la réhabilitation de ce bâtiment, les associations y trouveront-elles un certain confort ?

**François Dumail** : on ne peut pas faire faire à un bâtiment ce qu'il ne permet pas de faire. Ce bâtiment est une chaufferie. Il faut bien l'analyser pour en tirer le meilleur parti. Les questions acoustiques sont centrales et très onéreuses. Cela doit donc nous orienter sur le programme. Par ailleurs, l'idée est de procéder par étape. Dans un premier temps ; il s'agit d'ouvrir ce lieu le plus vite possible avec une activité mais on ne pourra pas mettre en œuvre l'intégralité du programme. Dans un second temps, on pourra travailler sur l'aménagement du bâtiment et sur le parvis.

**Marie France Milleron** : Personnimages est une association qui anime depuis 20 ans dans le 14<sup>ème</sup> des ateliers de danse, de musique, d'arts plastiques, de théâtre et de créativité artistique auprès de personnes handicapées. Elle bénéficie de financements de la Ville de Paris. Elle réalise chaque année des expositions à la Mairie du 14<sup>ème</sup>.

**Marie Do Freval** : C Hubeau Bouche à Bouche. est une compagnie professionnelle qui fait des créations, dans le 14<sup>ème</sup> et ailleurs, en associant régulièrement des amateurs au cours de son cheminement de création. Elles les sollicitent soit dans la finalisation des spectacles soit sur des ateliers parallèles en récoltant la parole des habitants et en les associant à la mise en place des représentations. La chaufferie est un lieu central de la vie artistique de l'arrondissement dans la mesure où des besoins ne sont pas couverts par d'autres structures. C'est un lieu charnière essentiel dans ce périmètre fragilisé de la porte de Vanves. Il faut se poser la question de comment la culture se fabrique, comment elle relie les gens et de comment on répertorie les forces présentes sur le territoire sans en faire un ghetto replié sur lui-même. La chaufferie pourrait être un lieu de dedans-dehors proche de l'art de la rue qui permette aussi la fabrication.

**Elisabeth Pradoura** : la chaufferie n'est pas une coquille vide. Le CRB y a beaucoup travaillé. C'est un lieu de création. La façade principale de la chaufferie est à l'arrière du bâtiment. Il n'y a pas de façade côté rue Didot. C'est pourquoi le bâtiment Didot pourrait servir de façade reliant la chaufferie par une verrière. Le CRB a travaillé avec plusieurs architectes, l'un sur un charbon noir agissant comme un isolant phonique, un autre sur la relation du bâtiment au quartier et un dernier qui invente une verrière supplémentaire entre

*Didot et la Chaufferie. On peut garder un parvis sans détruire Didot. Cela éviterait d'y accoler un bâtiment de 11 étages.*

Christine Baué : au début de l'étude urbaine, il y avait une volonté exprimée de la mairie du 14<sup>ème</sup> de dégager la lisibilité de la chaufferie mais ce n'est pas figé. Il faut en rediscuter avec les élus.

**Juliette Prutner** : *il pourrait y avoir une salle d'exposition à disposition du quartier et la cheminée pourrait être illustrée par un collectif ou une association afin d'avoir un impact visuel depuis la rue.*

**Francois Dumail** propose aux membres de l'atelier de faire une contribution écrite qui serait analysée par la DAC pour le prochain atelier.

**Nursin Karadag**, collègues des habitants souhaite avoir des informations sur l'activité du centre social. La chaufferie pourrait accueillir une bibliothèque.

**Aurélié Histiolles**, centre social Didot Broussais : *le centre social intervient essentiellement sur l'aide au soutien scolaire et sur des ateliers de socialisation linguistique pour adultes. Quel pourrait être le lien entre le centre culturel et les habitants, notamment ceux accueillis par le centre social. La création est très importante. Le centre social a des projets de créations animés par des professionnels mais ils manquent d'espace pour les présenter. Le centre social est donc très intéressé de savoir ce qui sera proposé dans ce centre.*

**Florence Lamouret**, collègue des habitants, anime un atelier de teinture végétale dans le cadre d'un jardin partagé : *Comment sera déterminée la programmation du lieu ? L'écologie doit être prise en compte. Dans quel cadre une cogestion du lieu pourrait être envisagée ?*

**Patricia Delcourt Gassin**, chef de projet politique de la ville : Il existe un réseau d'association constitué avec une pratique partenariale mise en place depuis 2001. C'est une richesse par rapport au projet. L'équipe du 14<sup>ème</sup> souhaite faire partie de l'équipe de préfiguration du programme et faire le lien avec les habitants. L'EDL du 19<sup>ème</sup> a par exemple développé des partenariats avec le centre Curial. Elle va mettre en place une commission d'accès des associations à cet équipement.

**Pierre Bissery**, président des jardins numériques et membre du conseil d'administration du centre social Didot : *Comment va-t-on allier le projet de ce centre au phénomène de vieillissement de la population ? Les centres d'animation accueillent un public assez jeune, les centres sociaux des familles, le site va accueillir un EHPAD. Il y a cependant une tranche d'âge, les plus de 25 ans, qui ne sont pas captés. Ils n'ont pas de lieu pour répéter ou pour diffuser. Pourrait-on développer la pratique musicale ainsi que la pratique numérique (bibliothèque, médiathèque).*

**Julia Rime**, collègue des habitants : *Le lieu sera-t-il ouvert à des amateurs qui ne sont pas regroupés en association car ils ont aussi des besoins ?*

**Vincent Guiader** : les droits d'entrée dans ces centres de pratiques amateurs sont assez faibles, il n'y a pas de critères d'âge. Pour rebondir sur le CINQ, lieu de pratiques amateurs du 104, on trouve tout type de collectifs, (exemple des slammeurs) qui montent des projets avec des plasticiens. C'est un espace de collaboration qui n'est pas réservé à un type d'associations et d'individus

**Vincent Faglin** : *il faut mettre en valeur la cheminée et de désengorger les ateliers beaux-arts. La création d'une seconde galerie dans la chaufferie peut être intéressante. Y aura-t-il du personnel municipal pour faire fonctionner le site.*

**Vincent Guider** : il y aura du personnel. Ce lieu ne sera pas une coquille vide avec un gardien chargé de transmettre des clés. Le lieu sera animé par une équipe de médiateurs culturels, des personnes expérimentées qui mettent en place des projets et font travailler les associations ensemble. Elles connaissent le monde professionnel et sont capables de les associer à des projets notamment sous forme de résidence.

**Marie Do Fréval** : *Pourquoi faut-il toujours des intermédiaires entre les artistes et les habitants ?*

**Francis Tournois** : *Un lieu comme ça ne peut pas être le réceptacle des envies de toutes les associations, sinon on va à la catastrophe. Il faut un vrai projet culturel pour ce lieu. L'idée d'avoir un artiste en résidence permet d'amalgamer sur un projet toutes les potentialités que peuvent offrir les contacts avec les habitants et les associations. Si le projet se coupe des professionnels, des pratiques croisées, on risque de frustrer des associations.*

**Nursin Karadag** : *comment pourrait-on associer les jeunes en échec scolaire de la porte de Vanves ?*

**Vincent Guider** revient sur la notion d'animation et de médiation culturelle : Des professionnels de la médiation culturelle seront là en tant que catalyseur du monde associatif. Il faut une médiation entre les associations et entre les professionnels et les amateurs qui ont plutôt tendance à s'ignorer. Le lieu de pratiques amateurs est un lieu vivant habité par une équipe de médiateurs pas d'animateurs.

**Julien Bissery** : *Pour nourrir la réflexion, ne serait-il pas opportun de s'appuyer sur le travail déjà largement entamé par le CRB.*

**François Dumail conclut l'atelier.**

- **le prochain atelier est le 6 octobre à 19h**
- **les participants peuvent faire remonter leur contribution écrite avant la fin du mois de septembre à Sandra Bidet Emeriau (sandra.bidet-emeriau@paris.fr), chargée de mission au cabinet du Maire.**
- **Le parvis sera traité la prochaine fois.**
- **une visite du site pourra être organisée avant le prochain atelier.**